

Budget primitif 2023 - Gleizé



1. Affectation du résultat du Compte Administratif 2022 :

➤ Pour rappel, le Compte Administratif 2022 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2022	- 314 758.97 €
Résultats antérieur reporté	582 245.43 €
Résultat à affecter	267 484.46 €
SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement 2022	1 937 409.27 €
Résultats antérieur reporté	1 682 793.41 €
Résultat à affecter	3 620 202.68 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	3 887 689.14 €
En section d'investissement (R001)	3 620 202.68 €
En section de fonctionnement (R002)	267 484.46 €

2. Vote des taux d'imposition 2023 :

Il est proposé d'augmenter pour 2023 les taux d'imposition de 2022 de 20%, tout en prenant en compte la mise en œuvre de l'actualisation des locaux sur la base de l'inflation qui atteint entre 7 et 8 % entre novembre 2021 et novembre 2022. Sans cette augmentation les recettes de la section de fonctionnement ne couvriraient pas les dépenses. L'augmentation du coût de l'énergie, des fluides ainsi que des matériaux impactent fortement nos dépenses malgré une bonne maîtrise.

Actuellement les taux sont de :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB département + commune) : 27.62%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPBN) : 19.79%
- Taxe d'habitation (TH) : 9.81 %

	Produits fiscalité directe 2022 (état 1386)	Taux d'imposition 2022	Bases prévisionnelles 2023	Taux d'imposition 2023	Produit fiscal attendu en 2023 (état 1259) Sans augmentation	Taux d'imposition 2023	Produit fiscal attendu en 2023 avec augmentation 20%
THRS (Taux figé de taxe d'habitation)	27 340 €	9.81%	299 139	9.81 %	29 346 €	11.77 %	35 209 €
TFPB (Département +commune)	2 738 102 €	27.62%	10 669 000	27.62 %	2 946 778 €	33.14 %	3 535 707 €
TFPBN	33 612 €	19.79%	178 700	19.79 %	35 365 €	23.75 %	42 441 €
TOTAL	2 799 054 €				3 011 489 €		3 613 357 €
Coefficient correcteur	260 882 €				282 295 €		282 295 €
Allocations compensatrices	126 647 €				135 315 €		135 315 €
TOTAL	3 186 583€				3 429 099 €		4 030 967 €

Le produit des contributions directes perçu par la commune devrait ainsi être égal, en 2023, à 3 429 099 € (soit 242 516€ de plus que le produits 2022). Avec l'application d'une augmentation de 20 % le produit serait de 4 030 967 € soit un delta de 601 868 €.

3. Analyse budgétaire du Budget primitif 2023 :

➤ Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement		2022			
Chapitre	Libellé	BP + DM 2022	réalisé 2022	BP 2023	Variation CA2022/BP2023
011	Charges à caractère général	1 888 008,21 €	1 740 553,83 €	1 988 527,38 €	14,25%
012	Charges de personnel	2 686 000,00 €	2 676 767,41 €	2 984 300,00 €	11,49%
014	Atténuation de produits	66 000,00 €	65 334,00 €	66 000,00 €	1,02%
023	Virement à la section d'investissement			130 287,48 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	646 799,78 €	1 921 327,82 €	688 939,04 €	-64,14%
65	Autres charges de gestion courante	1 358 784,43 €	1 358 540,73 €	943 410,00 €	-30,56 %
66	Charges financières	15 752,55 €	13 287,68 €	54 735,56 €	311,93%
67	Charges exceptionnelles	23 200,00 €	19 783,94 €	14 100,00 €	-28,73%
TOTAUX		6 684 544,97 €	7 795 595,41 €	6 870 299,46 €	-11,87%

Dans le cadre du Budget primitif 2023, les charges à caractère général (chapitre 011) augmentent de 14,25% en comparaison au Compte administratif 2022, c'est-à-dire le réalisé de l'exercice 2022. Un focus est apporté sur la hausse du coût de l'électricité (en plus de l'inflation de 7% en plus du contexte économique). Une augmentation de 20 % est prévue sur le gaz par prudence, même si un amortisseur électricité est prévu par l'Etat.

Les charges de personnel (chapitre 012) connaissent une augmentation de 11.49%, cela s'explique notamment par le mécanisme de glissement vieillesse technicité, c'est-à-dire l'évolution globale des salaires qui résulte des mesures individuelles propres à l'agent (avancement automatique d'échelon par exemple). Elle est aussi due au recrutement d'agents en 2023 des postes créés en 2022 sachant que certaines vacances de poste avaient pu minorer la dépense en 2022. Il est à noter aussi l'effet de l'adhésion à Plurélya concernant les prestations sociales des agents, environ plus 15 000€

Les atténuations de produits (chapitre 014) connaissant une stabilité en comparaison au Compte Administratif 2022.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections, sur le chapitre 042 (amortissements des biens communaux), connaissant une diminution de -64,84% en raison notamment de l'acquisition de parcelle (AP3)

Les charges financières (chapitre 66) augmentent dans le cadre du Budget Primitif 2023 en comparaison à la réalisation de l'exercice 2022. Ceci s'explique par le paiement des intérêts de la dette des nouveaux emprunts contractés en 2021 et 2022 (école Georges Brassens et la salle St Roch)

Enfin, les charges exceptionnelles (chapitre 67), diminuent dans le cadre du Budget Primitif. Cela s'explique notamment le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000.00€ subvention pour l'Ukraine.

➤ **Focus sur les charges à caractère général (chapitre 011) :**

• **Fluides :**

60611	Eau et assainissement	techniques	27 000,00 €
60612	Énergie - Électricité	finances	555 000,00 €
60621	Combustibles	techniques	1 300,00 €
60622	Carburants	techniques	21 000,00 €

• **Alimentation :**

60623	Alimentation	scolaire	82 000,00 €
-------	--------------	----------	-------------

Maintien du coût de la part alimentaire du repas à 1.80€.

Dans le cadre du Budget primitif 2023, il a été rappelé la rationalisation de la consommation de l'eau (1 300m² de zone n'ont pas été arrosées)

Pour l'énergie et plus spécifiquement l'électricité, dans le cadre du contexte général inflationniste, il est envisagé une hausse de 30% du coût de l'électricité.

Pour le carburant, le contexte insiste également à une hausse prévisionnelle du coût de cette matière, malgré une rationalisation des trajets. Economie de 300 litres de carburant pour 2022.

- **Achats de matériels (Comptes 60628-60631-60632) :**

Le Budget primitif 2023 intègre moins d'achats de matériels pour la crise sanitaire (masques), mais, une augmentation toutefois des coûts pour les produits d'entretien : ouate dans les écoles pour se sécher les mains. Pour rappel, la fourniture de petits équipements est nécessaire pour les réparations des services techniques.

60628	Autres fournitures non stockées	finances	1 700.00
60631	Fournitures d'entretien	techniques	26 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	finances / ST	46 200.00
60633	Fournitures de voirie	techniques	16 000.00

- **Frais de location (Comptes 6122-6132-6135) :**

6122	crédit-bail mobilier	finances	3 900,00 €
6132	Locations immobilières	scolaire	5 000,00 €
6135	Locations mobilières	finances	41 800,00 €

Le Budget primitif 2023 prévoit la location de modulaires à l'école de la chartonnière mais la location du modulaire au CTM prendra fin en avril 2023.

- **Entretien des espaces verts :**

61521	Terrains	86 000,00
-------	----------	-----------

La relance du marché d'entretien des espaces verts a permis de baisser les coûts d'intervention (75 000€ contre 90 000€ prévisionnels). Il convient d'ajouter l'entretien du terrain synthétique et les reprises de concessions de cimetière.

- **Entretien bâtiments :**

615221	Entretien et réparations bâtiments publics	130 000,00
--------	--	------------

615228	Entretien et réparations logements	50 000,00
--------	------------------------------------	-----------

Les budgets d'entretien des bâtiments et des logements sont augmentés car les besoins de rénovation des bâtiments et des logements sont plus importants.

- **Entretien des voiries :**

615231	Entretien et réparations voiries	180 000,00
--------	----------------------------------	------------

L'entretien et les réparations des voiries est maintenu à 180 000€ car des réparations de sinistre de la salle des fêtes n'ont pas encore été réalisées et l'entretien des aires de jeux se maintient à hauteur de 30 000€. La campagne de marquage au sol est maintenue à 20 000€.

Le compte 6156 (Maintenance) comprend dans le cadre du Budget primitif 2023 les divers contrats de maintenance de la commune. Le montant prévisionnel 2023 est porté à 142 000€ car la commune va prendre une nouvelle version du logiciel RH qui a un coût de maintenance plus important. Par ailleurs, 3 contrats de maintenance sont ajoutés pour les lunettes radar de la police, pour le tractopelle des services techniques et pour les modalités de visite des extincteurs.

- **Assurances de la commune :**

6161	Assurance multirisques	53 358,00
------	------------------------	-----------

La commune a renégocié le marché des contrats d'assurance de la commune en fin d'année dernière et les primes ont augmenté de près de 20 000€. La répartition est la suivante : dommage aux biens : 35 235€, responsabilité civile : 4 623€, protection juridique : 1 800€, flotte automobile : 11 700€.

Il est à noter que les dépenses de formation des agents sont intégrées désormais au chapitre 011, compte 6184 pour un montant de 25 000€ (il est prévu cette année la formation des représentants au comité social territorial).

Par ailleurs, une ligne a été créée au 6188, autres frais divers, pour un montant de 9 700€ pour diverses prestations telles que l'accès à un nouveau logiciel pour la passation des marchés publics (7500€) et les divers abonnements de logiciels du service communication.

➤ **Focus sur les autres charges :**

- **Chapitre 014 atténuation de produits :**

Le Fonds de péréquation de ressources communales et intercommunales reste stable (66 000 € de prévu contre 65 334 € de réalisé en 2022).

- **Chapitre 042 opérations de transfert :**

Ce chapitre reprend les amortissements de nos acquisitions nouvelles (2022) et des années antérieures soit 688 939,04 €. Il possède une contrepartie en recettes d'investissement.

- **Chapitre 65 autres charges de gestion courante :**

On retrouve principalement :

- Les indemnités des élus (6531) : 125 000 €. On prévoit une légère augmentation du fait de la revalorisation du point d'indice en juillet 2022 qui cette année sera effective sur l'année complète.
- La contribution du SYDER (65548) qui n'est plus budgétée puisqu'elle sera fiscalisée en 2023 en totalité. (Montant 2022 de 329 512,59 €, Montant 2023 : 239 989,65€)
- La contribution au syndicat des Collèges a été prévue pour une année pleine alors qu'elle devrait s'arrêter en fin d'année scolaire. Le montant des frais de scolarité a été provisionné avec une augmentation basée sur les données fournies par Villefranche.

- La participation au CCAS (657362) augmente de 10 000 € pour lui conserver les moyens de faire face aux demandes des personnes en précarité.
- Le prévisionnel pour le versement de subventions aux associations s'élève à 300 000 € (contre 371 211,50 € en 2022). Pour rappel une subvention exceptionnelle a été attribuée à l'Agora de 60 000 € en fin d'année (non reconduite en 2023). Les frais de participation aux familles sont portés de 40 000€ à 50 000€.

- **Chapitre 66 charges financières :**

Le montant des intérêts d'emprunts subit une forte hausse. Aux emprunts actuels l' de 1 750 000 €, souscrit en 2022 sur une durée de 20 ans. Les durées de souscription sont plus longues que ce que la Municipalité prodiguait avant. (Détail des emprunts dans les dépenses d'investissement)

➤ **Les recettes de fonctionnement :**

Recettes de la section de fonctionnement		2022			
Chapitre	Libellé	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Variation CA2022/BP2023
002	Résultat de fonctionnement antérieur	582 245,43 €		267 486,46 €	
013	Atténuation de charges	28 250,00 €	39 377,54 €	35 000,00 €	-11,12%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 050,00 €	32 184,82 €	21 300,00 €	-33,82%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	491 500,00 €	569 108,37 €	562 500,00 €	-1,16%
73	Impôts et taxes	3 940 254,54 €	3 961 885,40 €	4 430 698,00 €	+ 11,83%
74	Dotations, subventions et participations	1 241 611,00 €	1 260 156,60 €	1 235 315,00 €	-1,97%
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00 €	212 839,09 €	210 000,00 €	-1,33%
77	Produits exceptionnels	160 634,00 €	1 405 284,62 €	108 000,00 €	-92,31%
TOTAUX		6 684 544,97 €	7 480 836,44 €	6 870 299,46 €	-8,16%

Les atténuations de charges (chapitre 013) diminuent de 11,12% mais restent stables. Elles concernent les remboursements des agents en arrêt ainsi que la part salariale des tickets restaurants.

Les opérations d'ordre de transfert entre section, chapitre 042 (Travaux en régie) diminuent de 37,70% entre le réalisé 2022 et le Budget Primitif 2023. Cela s'explique notamment par l'intégration des travaux de 2021 et 2022 et la fin d'amortissement de subventions. Pour mémoire, le coût de ceux-ci donne lieu à une l'inscription d'une recette d'ordre du même montant, afin que ces dépenses soient ensuite intégrées à la section d'investissement. Cette intégration permet le versement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) en lien avec ces travaux.

Le produit des services, du domaine et ventes diverses, (chapitre 70) reste stable en comparaison à la réalisation comptable de 2022.

Le produit des contributions directes (chapitre 73), connaît une augmentation de 11,83 % qui intègre non seulement la revalorisation des bases imposables de 7% due à l'inflation mais aussi la hausse des taux de 20% pour équilibrer le budget et faire face à l'augmentation des coûts des fluides.

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) diminuent légèrement de 1.97% par rapport à la réalisation de l'exercice 2022. Les concours financiers de l'Etat ne sont pas encore notifiés pour 2022.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), connaissant une stabilité, dans la lignée de la réalisation de l'exercice comptable précédent. Cela concerne les diverses locations.

Les autres produits exceptionnels (chapitre 77) ont une inscription budgétaire prévisionnelle 2023 de 108 000 €, dont 100 000 € concernent les remboursements des assurances suite à des sinistres (89 923,02 € par Groupama : déjà perçus et 7 7737 € de CEE)

➤ **Focus sur les dépenses d'investissement**

Chapitre/opération	BP 2022+DM	Réalisé 2022	BP 2023	Variation CA 2022/BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
020 - Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00 €		10 000,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 300,00 €	32 184,82 €	21 300,00 €	-33,82%
041 - Opérations patrimoniales				
10 - Dotations, fonds divers et réserves			856,89 €	
13 - subvention d'investissement	50,00 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	347 494,65 €	345 008,20 €	319 828,85 €	-7,30%
20 - Immobilisations incorporelles				
204 - Subventions d'équipement versées				
21 - Immobilisations corporelles	827 800,00 €	358 643,74 €	458 342,36 €	27,80%
26 - participation et créances rattachées				
27 - autres immobilisations financières				
TOTAL HORS OPERATIONS	1 226 644,65 €	735 836,76 €	810 328,10 €	10,12%
011 - MATERIEL : services techniques	223 606,30 €	72 925,00 €	193 196,32 €	164,92%
012 - ECOLES : travaux et matériels	1 298 739,21 €	893 205,87 €	269 338,89 €	-69,85 %
014 - VOIRIE	588 126,00 €	42 682,80 €	422 523,60 €	889,92%
016 - TRAVAUX DE BATIMENTS	197 760,14 €	90 544,56 €	388 157,21 €	328,69%
018 - MATERIEL : Mairie	37 364,00 €	30 896,24 €	39 144,56 €	26,70%
019 - CULTURE/COMMUNICATION	85 043,91 €	29 948,09 €	79 684,83 €	166,08%
020 - AMENAGT-ENVIRONNEM	862 072,73 €	426 774,87 €	418 108,12 €	-2,03%
022 - QUARTIERS/VIE ASSOCIATIVE	632 164,92 €	333 707,99 €	130 613,20 €	-60,86%
023 - Grands aménagements	615 273,16 €	227 252,28 €	355 165,42 €	56,29%
031 - SPORTS : travx, acquisitions	1 078 907,68 €	323 045,84 €	645 192,32 €	99,72%
200 - Aménagement intérieur médiathèque			960 000,00 €	

0201- Aménagement liaison piétonne et sécurisation accès médiathèque			329 000,00 €	
0202 - Vidéoprotection			260 000,00 €	
0203 - sécurisation et désimperméabilisation rue George Sand et parking Bois Doré			406 000,00 €	
0204 - extension cuisine centrale et passage en self			300 000,00 €	
0205 - requalification restaurant scolaire chartonnière - tranche 1 démolition			420 000,00 €	
TOTAL OPERATIONS	5 619 058,05 €	2 470 983,54 €	5 616 124,47 €	127,28%
TOTAUX	6 845 702,70 €	3 206 820,30 €	6 426 452,57 €	100,40%

Pour rappel, le montant des restes à réaliser de 2022 sur 2023 est de 2 841 612,23 €

La municipalité inscrit ses projets d'investissement dans les actions engagées dans le cadre du plan de mandat inscrit dans des opérations :

Opération 020	Environnement : Développement Durable & Accessibilité & Déplacement	
	Crédits nouveaux : 60 710 € - RAR : 357 398,12 €	
<u>Espaces verts : 39 710 €</u>		
▪ Plan arbres divers projet aménagements: plantations d'arbres (12) arbustes rue de Tarare/espace Chervinges/ St Vincent/Alfred Gap/Montée de Chervinges		25 000 €
▪ Arbre de la solidarité 2023		1 000 €
▪ Avenant 1 aménagement parc sportif (Calad Jardins)		3 710 €
▪ Études espaces paysagers Rue de Tarare et Parc J Viollet		10 000 €
<u>Accessibilité bâtiments + mobilier urbain : 21 000 €</u>		
▪ Mise en accessibilité quai de bus RD 35		12 000 €
▪ Longrine pour abribus		2 000 €
▪ Mobilier urbain		7 000 €

Opération 023	Grands Aménagements Crédits nouveaux : - € - RAR : 355 165,42 €
----------------------	--

Opération 016	Travaux bâtiments – Travaux dans les logements Crédits nouveaux : 303 920 € - RAR : 84 237,21 €
----------------------	--

Sécurité : 13 000 €

- | | |
|--|----------|
| ▪ Salle des fêtes : modification système coupure sono fonction alarme incendie | 13 000 € |
|--|----------|

Réhabilitations et entretien : 190 920 €

- | | |
|--|----------|
| ▪ Passage en LED bâtiments | 70 000 € |
| ▪ Automatisation portail parc Bois doré | 8 000 € |
| ▪ Déplacement radiateur Revole | 2 700 € |
| ▪ Changement chaudière école chartonnière | 40 000 € |
| ▪ Câblage HDMI vidéoprojecteur salle du conseil | 2 500 € |
| ▪ CTM revêtement de sol salle de pause et buanderie (stratifié) | 2 020 € |
| ▪ Remplacement radiateurs salle Bardoly | 3 600 € |
| ▪ CTM Installation d'une barrière de protection contre les chutes sur benne espaces verts | 3 000 € |
| ▪ Salle Saint Roch – extension automate chaufferie 5pilotage du chauffage du dojo et de la salle d'arme) | 2 700 € |
| ▪ Cylindres Saint Roch | 3 000 € |
| ▪ Commande de clés (armoire à clés) | 7 100 € |
| ▪ Barrières de sécurité mezzanines | 3 500 € |
| ▪ Remplacement extincteurs | 2 800 € |
| ▪ Imprévus | 40 000 € |

Logements : 100 000 €

- | | |
|---|----------|
| ▪ Changement du sol appartement rue des Chères / fin de chantier | 30 000 € |
| ▪ Rénovation performance énergétique (menuiseries / chauffe-eaux thermodynamiques / VMC / isolations des combles) | 70 000 € |

Opération 022	Aménagements de Quartiers Crédits nouveaux : - € - RAR : 130 613,20 €
----------------------	--

Opération 014	Voirie Crédits nouveaux : 12 847,60 € - RAR : 409 676 €
Sécurité : 12 847,60 €	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bornage complémentaire route de Grange Chervet ▪ Liaison piétonne route de Montmelas / Rue Simone de Beauvoir ▪ Protection anti éboulis chemin des Grands Moulins 	<p>588 €</p> <p>2 259,60 €</p> <p>10 000 €</p>

Opération 012	Scolaires – Ecoles Crédits nouveaux : 33 290,69 € - RAR : 236 048,20 €
Branciard - travaux : 7 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agrandissement de la classe de CP 	7 000 €
Branciard - matériel : 200 €	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition tableau affichage extérieur entrée école plus grand 	200 €
Cuisine centrale et offices - matériel : 4 925 €	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Divers matériels / couverts ▪ Office Brassens (chariot transport assiettes et couverts, housse de protection chariot, socle rouleur renforcé pour casiers, cassier verres, couvercle casier, table de laverie) ▪ Office Branciard (chariot transport assiettes et couverts, housse de protection chariot) 	<p>1 800 €</p> <p>2 155 €</p> <p>970 €</p>
Brassens - matériel : 2 198 €	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat de 3 tricycles ▪ Poubelles de tri intérieur + jaune ▪ Tableau affichage entrée ▪ Achat composteur + seaux 	<p>1 000 €</p> <p>500 €</p> <p>200 €</p> <p>498 €</p>

<u>Chartonnière maternelle - matériel : 5 500 €</u>	
▪ Grands placards dans BCD	4 000 €
▪ Couverture WIFI	
▪ Meuble à tiroir	500 €
▪ Récupérateur eaux de pluie	500 €
▪ Installation d'un compost	500 €
<u>Chartonnière élémentaire - matériel : 3 267,69 €</u>	
▪ Poufs coin bibliothèque	315,66 €
▪ Meubles présentoir livres	195,90 €
▪ 3 meubles de bibliothèque	1 172,13 €
▪ 4 bancs extérieurs :	1 584 €
<u>Doisneau - travaux : 6 000 €</u>	
▪ Stores classe 3 : investissement	6 000 €
<u>Doisneau - matériel : 1 000 €</u>	
▪ Une table de ping-pong	1 000 €
<u>Viollet - matériel : 3 200 €</u>	
▪ Estrade pour lavabo	200 €
▪ Vidéo projecteur avec un écran fixe dans les deux classes	3 000 €

Opération 031	Sport
	Crédits nouveaux : 20 276,43 € - RAR : 624 915,89 €
▪ Avenants salle des sports	20 000 €
▪ Pulvérisateur (entretien salle des sports)	276,43 €

Opération 019	Culture – Patrimoine – Communication Crédits nouveaux : 25 069 € - RAR : 54 615,83 €	
<u>Bibliothèque : 800 €</u>		
▪ 2 appareils photo (photophone : communication et bibliothèque)		800 €
<u>Théâtre : 3 137 €</u>		
▪ Échelle sécurisée (plateforme mobile)		1 457 €
▪ Tapis de danse (alternative à la réfection totale du plateau)		1 680 €
<u>Communication : 8 800 €</u>		
▪ Matériel vidéo		3 000 €
▪ Signalétiques et objets de communication divers		3 000 €
▪ Panneaux lumineux = changement de logiciel de gestion / remise à niveau des panneaux existants		2 800 €
<u>Culture : 5 400 €</u>		
▪ Boites à livres		2 500 €
▪ Acquisition œuvre Nathalie Roure-Perrier		900 €
▪ Acquisition artothèque		2 000 €
<u>Fêtes et cérémonies : 6 932 €</u>		
▪ Remplacement des tables salle des fêtes (moins lourdes)		
▪ Chaises extérieures		645 €
▪ Poids pour les tonnelles (mini 12)		500 €
▪ Tables salle Doisneau / Bardoly (25 tables à remplacer soit en bois 3500€ soit à l'identique 3000€)		3 500 €
▪ Micros sono (assos et salle des sport)		287 €
▪ Mange-debout		500 €
▪ illuminations		1 500 €

Opération 018	Matériel administratif Crédits nouveaux : 39 144,56 € - RAR : - €	
▪ Copieur couleur bibliothèque		2 000 €
▪ Copieur état civil		1 327,50 €
▪ Changement borne WIFI Mairie		156 €
▪ PC poste agent marchés publics et services techniques		1 327,50 €
▪ Matériel informatique		4 800 €
▪ Ordinateur graphiste		3 046,80 €
▪ Ordinateur responsable finance MP		1 543,20 €
▪ Mobilier bureau comm (caissons tiroirs)		500 €
▪ Mobilier bureau DST (caisson tiroirs à roulettes)		500 €
▪ Armoire de Rangement Bureau CTM		761,65 €
▪ Chaise bureau Stéphane Dewelle		500 €
▪ Chaise bureau Nathalie V		260 €
▪ Création de 3 lignes téléphoniques HDV et Revole		1 071,91 €
▪ Évolution portail famille pour mise en place du prélèvement		240 €
▪ Divers mobilier		3 000 €
▪ Plieuse courrier		800 €
▪ Logiciel ST		17 000 €
▪ Repose pieds		300 €

Opération 011	Matériel Technique Crédits nouveaux : 42 596,32 € € - RAR : 150 600 €	
Entretien et nettoyage : 11 376,32 €		
▪ Machine à laver et sèche-linge CTM		1 200 €
▪ Auto-laveuse petite (Brassens)		4 146,33 €
▪ Auto-laveuse petite (St Roch) pour entretien vestiaires et couloirs		4 146,33 €
▪ Chariot d'entretien		1 000 €
▪ Aspirateur traineau		883,66 €

<u>Bâtiments / CTM / matériel : 4 520 €</u>	
▪ Borne wifi	320 €
▪ Téléphones portables pour logiciel ST	1 200 €
▪ Matériel	3 000 €
<u>Espaces verts / propreté : 3 000 €</u>	
▪ Matériel	3 000 €
<u>Véhicules : 12 000 €</u>	
▪ 2 caissons matériels véhicule espaces verts	2 000 €
▪ Remplacement Piaggio par Pick up	10 000 €
<u>Voirie : 11 700 €</u>	
▪ Panneaux signalisation + panneaux de rue	5 600 €
▪ 15 Barrières de 2m pour manifestations	1 500 €
▪ Mat de rue	4 600 €

Opération 0200	Aménagement intérieur médiathèque	
	Crédits nouveaux : 960 000 €	
▪ Travaux		890 000 €
▪ Acquisition matériel ressources numériques bibliothèque (liseuses, tablettes, ordi...)		20 000 €
▪ Maîtrise d'œuvre		50 000 €

Opération 0201	Aménagement liaison piétonne et sécurisation accès médiathèque	
	Crédits nouveaux : 329 000 €	
▪ Travaux		321 000 €
▪ Mandat BSA		8 000 €

Opération 0202	VidéoProtection Crédits nouveaux : 260 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux 	260 000 €
Opération 0203	Sécurisation et désimperméabilisation rue George Sand et parking Bois Doré Crédits nouveaux : 406 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux ▪ Test amiante 	400 000 € 6 000 €
Opération 0204	Extension cuisine centrale et passage en self Crédits nouveaux : 300 000 €
Opération 0205	Requalification restaurant scolaire Chartonnaire – tranche 1 démolition Crédits nouveaux : 420 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandat BSA 	420 000 €
	Hors opération Crédits nouveaux : 351 985,74 € - RAR : 438 342,36 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imprévus ▪ Solde compte 1069 passage M57 ▪ Remboursement emprunts/cautions ▪ Chapitre 040 Amortissement subvention / travaux en régie ▪ Acquisition terrains non bâtis pour accès médiathèque 	10 000 € 856,89 € 319 828,85€ 21 300 € 20 000 €

La présentation comptable a été modifiée en 2023. En effet, des opérations seront dorénavant créées à chaque dossier d'investissement plutôt que regroupées selon des thématiques.

Ainsi, ont été créées les opérations concernant l'aménagement de la médiathèque, son accès, la vidéoprotection, les travaux de la rue G Sand et parc Bois doré, l'extension de la cuisine centrale et le passage en self ainsi que la requalification du restaurant scolaire de la chartonnière tranche 1. Les autres opérations sont vouées à disparaître dans les projets budgets.

La municipalité maintient ses investissements dans la ligne du projet de mandat pour maintenir la qualité de vie de la commune, préserver les espaces naturels, améliorer la qualité énergétique des bâtiments, laisser place aux mobilités douces. Une grande place est faite en direction des plus jeunes, notamment en ce qui concerne la restauration scolaire et la sécurisation des accès des écoles.

Chapitre 16 – Emprunts : Récapitulatif de la dette

Emprunt	Organisme prêteur	N° contrat	1ere échéance	dernière échéance	Capital	Amortissements (1641)	capital restant du après échéance
Financement investissements et SYDER 2018	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON525304EUR	01/09/2019	01/09/2023	500 000.00	100 000.00 €	/
Financement SYDER 2019	CAISSE D'EPARGNE	5805149	25/03/2020	25/12/2024	130 000.00	26 000.00 €	26 000.00 €
Financement investissements 2019	CAISSE D'EPARGNE	5803311	25/03/2020	25/12/2034	700 000.00	46 666.68 €	513 333.28 €
Prêt relais 2021 achat terrain PELLETIER	CAISSE D'EPARGNE	A0121107	15/09/2021	09/06/2024	600 000.00		600 000.00 €
Prêt rénovation énergétique salle Saint Roch	CAISSE D'EPARGNE	A0121104	25/10/2021	25/04/2040	1 000 000.00	46 469.65 €	851 691.40 €
Prêt travaux rue des Chères	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON540085EUR	01/01/2022	01/10/2041	600 000.00	30 000.00 €	547 500.00 €
prêt tranche 2 salle saint Roch et rue Saint Vincent	CREDIT MUTUEL DU SUD-EST	1.0278E+20	01/01/2023	01/10/2042	1 000 000.00	42 567.52 €	957 432.48 €

prêt acquisition travaux école Georges Brassens	LA BANQUE POSTALE "LONG TERME"	MON5437402EUR	01/04/2023	01/01/2043	750 000.00	28 125.00 €	721 875.00 €
TOTAL					5 280 000.00	319 828.85	4 217 832.16

➤ Focus sur les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	BP 2022+ DM	Réalisé 2022	BP 2023	Variation CA2022/BP2023
001-solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 682 793,41 €		3 620 202,68 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement			130 287,48 €	
024 - Produits de cessions	1 219 970,00 €		240 000 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	646 799,78 €	1 921 327,82 €	688 939,04 €	-64,14%
041 -				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	803 902,00 €	948 195,50 €	759 740,00 €	-19,88%
13 - Subventions d'investissement	435 576,00 €	510 709,00 €	690 136,00 €	35,13%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 056 661,51 €	1 752 293,75 €	297 147,37 €	-83,04%
21- immobilisations corporelles	- €	213,50 €		
27 - Autres immobilisations financières	- €	11 490,00 €		
TOTAUX	6 845 702,70 €	5 144 229,57 €	6 426 452,57 €	24,93%

- **Chapitre 024 produits des cessions** : concerne la finalisation de la cession du terrain au bourg.

Détail sur l'opération immobilière du Bourg avec SFHE

La commune était propriétaire de la parcelle AP003 au centre Bourg. Il était convenu que la commune acquiert la parcelle voisine AP004 pour obtenir la maîtrise foncière du projet. Ainsi, la commune a acheté la parcelle par acte notarié le 23 février 2021 pour un montant de 600 000€. La commune a financé cet achat en 2021 par un prêt relais qui se terminera en 2024 et qui fera l'objet d'une dépense d'investissement pour remboursement au BP 2024 (coût annuel du prêt 1305€ d'intérêt).

La commune a ensuite vendu les deux parcelles qui ont fait l'objet de divisions parcellaires pour un montant de 1 460 000€ (payés en deux versements entre 2022 et 2023).

Enfin, la commune a acquis en VEFA le local de médiathèque pour un montant de 796 986.10€ (hors menuiseries extérieures).

Maitrise foncière opération du Bourg pour la commune	Achat	vente
Terrain AP 003	600 000.00 €	
Parcelles AP 003 et 004		1 460 000.00 €
Local médiathèque	796 986.10 €	

- **Chapitre 040 opérations de transfert** : contrepartie de la dépense de fonctionnement pour l'amortissement des immobilisations

- **Chapitre 10 autres charges de gestion courante :**

10222	F.C.T.V.A.	220 000,00 €
10226	Taxe d'aménagement	539 740,00 €

- **Chapitre 13 subventions d'investissement :**

1313		1 470,00 €
1321	Etat et établissements nationaux	266 663,00 €
1322	Région	324 940,00 €
1323	Département	
13256	AC d'investissement	87 063,00 €
1342	Amendes de police	10 000,00 €

Des demandes de subventions ont été faites aux différents organismes pour les projets suivants :

- Cuisine centrale de Chervinges, passage en self et insonorisation des restaurants scolaires (DETR - Région)
- La vidéoprotection (DETR)
- Déménagement bibliothèque et aménagement d'une médiathèque (DETR)
- Désimperméabilisation du parking de Bois Doré et des stationnements rue George Sand / sécurisation des accès au groupe scolaire la Chartonnière (DSIL)

- **Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées** : contrepartie de la dépense de fonctionnement pour l'amortissement des immobilisations

165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00 €
1641	Emprunts en euros	282 147,37 €

Au compte 165 une prévision de 15 000 € est faite en vue d'encaissement de cautions pour de nouveaux locataires.

Un emprunt pour équilibrer la section d'investissement est budgétisé à hauteur de 282 147,37

4. Synthèse du budget primitif pour 2023 :

SECTIONS	Dépenses			Recettes		
	Reports et RAR 2022	Dépenses 2023	Total	Reports et RAR 2022	Recettes 2023	Total
FONCTIONNEMENT		6 870 299,46 €	6 870 299,46 €		6 870 299,46 €	6 870 299,46 €
INVESTISSEMENT	2 841 612,23 €	3 584 840,34 €	6 426 452,57 €		6 426 452,27 €	6 426 452,27 €
TOTAL	2 841 612,23 €	10 455 139,80 €	13 296 752,03 €		13 296 752,03 €	13 296 752,03 €